Réseau SAGIR:

bilan 2004

SAGIR est le réseau national de surveillance de l'état sanitaire de la faune sauvage, créé en 1986 par l'Office national de la chasse. Les données recueillies par SAGIR permettent d'étudier les causes de mort et les pathologies majeures de la faune sauvage, mais aussi de connaître le statut des animaux vis-à-vis de certains agents pathogènes, d'où une meilleure connaissance du rôle potentiel de réservoir ou de vecteur pour les maladies transmissibles à l'Homme ou aux espèces domestiques.

L'organisation de ce réseau est présentée en figure 1 : les cadavres d'animaux sont apportés par l'interlocuteur technique départemental, qui peut être de la Fédération départementale des chasseurs (FDC) ou de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), au laboratoire vétérinaire départemental (LVD) qui réalise l'autopsie, les recherches bactériologiques et parasitologiques associées. Le cas échéant, certains prélèvements peuvent être envoyés à des laboratoires spécialisés pour des recherches spécifiques (par exemple en toxicologie). Les analyses sont principalement financées par les FDC. Le rôle de l'Afssa – site de Malzéville est la centralisation, l'interprétation et l'exploitation des données, l'animation du réseau, la formation des partenaires et, le cas échéant, la mise en place et la conduite d'études complémentaires sur une pathologie émergente. L'ONCFS, plus particulièrement l'Unité sanitaire de la faune (USF), qui dépend de la Direction des études et de la recherche (DER), coordonne ce réseau.

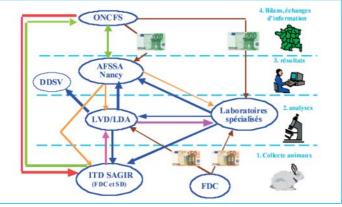


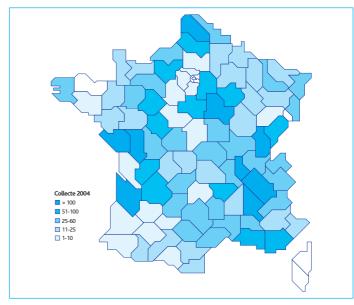
Figure 1: organigramme du fonctionnement du réseau SAGIR.

Le nombre d'animaux concernés est représenté en figure 2.

Le bilan d'activité du réseau montre que le nombre total de fiches SAGIR établies sur des animaux ou appâts trouvés en 2004 est de 3 496. À cela s'ajoutent 39 animaux pour lesquels des résultats ont été reçus non accompagnés d'une fiche SAGIR. Depuis toujours, les lagomorphes représentent une part importante des animaux autopsiés dans le cadre du réseau SAGIR, mais l'année 2004 se caractérise par un nombre encore plus important de lièvres, en raison de la mortalité importante observée durant l'automne.

Les espèces collectées sont majoritairement :

- parmi les lagomorphes, le lièvre (1 747) et le lapin de garenne (288) ;
- parmi les artiodactyles, le chevreuil (556 fiches) et le sanglier (162) ;
- parmi les carnivores, le renard (110 fiches).



Carte 1: nombre de fiches reçues par département en 2004 (n= 3 496).

La presque totalité des départements métropolitains participent au réseau de façon régulière, ce qui confère au réseau une excellente couverture géographique.

Les animaux apportés pour analyse au laboratoire avec une fiche SAGIR peuvent être inclus dans d'autres études. Les analyses complémentaires sont alors financées par une structure autre que la FDC et/ou réalisées par une structure autre que le LVD, avec la stricte condition que cela soit dûment inscrit sur la fiche SAGIR. La base de données assure la traçabilité complète sur la réalisation de l'analyse, sur le financement et sur la nature de l'étude.

Les causes de mort pour l'ensemble des animaux, de façon globale et pour l'année 2004, sont réparties comme indiqué en figure 3. Les mycoses sont regroupées avec les maladies parasitaires. La catégorie « impossible » regroupe les animaux pour lesquels la cause de mort n'a pas pu être identifiée : cadavre dans un état de conservation inexploitable, prélèvement inadapté (ex : cadavre incomplet). La catégorie « indéterminé » correspond aux animaux pour lesquels aucune lésion n'a été observée ou pour lesquels les lésions restent inexpliquées (ex : animal mort de diarrhée profuse mais d'origine inconnue). Enfin, la catégorie « divers » regroupe les animaux pour lesquels la cause de mort est le tir à la chasse ou un piège, ceux pour lesquels

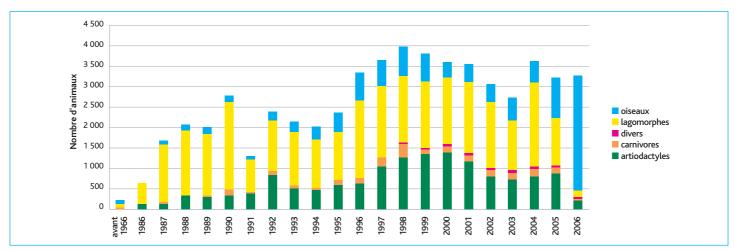


Figure 2 : évolution du nombre d'analyses par an et par groupe d'espèces.

la cause de mort peut être identifiée grâce aux commémoratifs (ex : comportement anormal) et ceux pour lesquels la cause de mort est une raison mécanique autre que traumatique (ex : obstruction de l'œsophage ou hernie ombilicale).

En 2004 et par comparaison aux années précédentes, les causes de mort d'origine virale et d'origine parasitaire sont plus importantes, ce qui s'explique probablement par la recrudescence de maladie hémorragique virale du lièvre brun européen (EBHS) à l'automne 2004.

Les recherches complémentaires, permettant de connaître le statut sanitaire de la faune sauvage, concernent des agents variés, mais principalement les salmonelles, Francisella tularensis, les mycobactéries, dans une moindre mesure les brucella. Le nombre d'isolements positifs est très faible pour chacune de ces maladies. Trois chevreuils sont positifs en ehrlichiose, par immunofluorescence, par PCR ou par les deux méthodes. Dans l'état actuel des connaissances sur les symptômes et/ou le portage sain d'ehrlichiose par les chevreuils, il est très délicat d'interpréter ces résultats positifs.

Les bilans parasitaires permettent d'établir de façon exhaustive la liste des parasites circulant au sein de la faune sauvage. Les animaux sauvages tolèrent des charges parasitaires bien supérieures à celles acceptées pour les animaux domestiques, le plus marquant étant les charges très importantes en coccidies des lièvres et lapins de garenne.

Le bilan annuel d'activité SAGIR est publié dans le bulletin d'information sur les pathologies des animaux sauvages (BIPAS) disponible auprès de l'Afssa — site de Malzéville et de l'ONCFS — USF. Les personnes extérieures au réseau peuvent demander des données sanitaires extraites de la base à ces deux même structures ainsi qu'aux Interlocuteurs Techniques Départementaux.

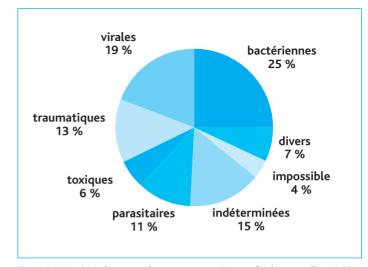


Figure 3 : répartition des causes de mort, toutes espèces confondues, pour l'année 2004

Contacts:

Alain Guibe, chef de l'Unité sanitaire de la faune (USF), Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), BP 20, 78612 Le Perray en Yvelines

Téléphone: 01 30 46 60 24 - Email: alain.guibe@oncfs.gouv.fr

Marie-Ève Terrier, centralisatrice SAGIR, Afssa Laboratoire d'études et de recherches sur la rage et la pathologie des animaux sauvages, Technopôle Agricole et Vétérinaire, BP 40 009. 54220 Malzeville Cedex.

Téléphone : 03 83 29 89 52 - Email : me.terrier@nancy.afssa.fr